



Déclaration des représentants du personnel de la DREAL Alsace au Comité Technique du 23 juin 2015

Monsieur le Président du comité technique,

Le comité technique conjoint de nos trois DREAL réuni le 19 juin 2015 à Metz a confirmé nos craintes. Au cours de celui-ci, aucune réponse claire n'a été apportée à nos questions sur :

- les mobilités géographiques et fonctionnelles,
- la possibilité d'amender la note d'organisation du 12 juin 2015,
- les alternatives possibles au projet
- les délais pour les micro-organigrammes, bourses aux postes etc.

Nous avons constaté une absence manifeste de volonté de concertation avec les représentants des personnels, qui est à notre grand regret constante depuis le début du projet de fusion. Confrontés à ce déni de dialogue social, les représentants des personnels des trois DREAL ont quitté la salle et formulé une déclaration commune.

Nous exigeons une concertation sur :

- le projet d'organisation fonctionnelle et les périmètres des services,
- la localisation des différents sites de la future DREAL (services et UT),
- les effectifs concernés (postes de travail) par site et les missions exercées à échéance de fin 2018,
- la méthode envisagée pour mener à terme cette réorganisation.

Les représentants du personnel de la DREAL Alsace demandent que le devenir des agents ne soit pas abordé comme une simple répartition d'ETP mais d'abord et avant tout dans sa dimension humaine.

Ils rappellent la règle :

- refus de mobilité géographique subie,
- prise en compte des contraintes personnelles et familiales,
- respect des compétences et des aspirations professionnelles

Ils exigent :

- qu'il n'y ait pas de mobilité fonctionnelle imposée.

Les risques psycho-sociaux liés à cette réforme et à la manière dont elle est conduite sont majeurs. La prévention de ces risques est une priorité et doit guider nos actions à tous.

Les représentants du personnel de la DREAL Alsace dénoncent le calendrier à marche forcée qui interdit un véritable dialogue social.

Les représentants du personnel de la DREAL Alsace ne peuvent cautionner une parodie de dialogue social au sein de la DREAL et en particulier dans les comités techniques.

les représentants du personnel de la DREAL Alsace :

- **rejetent unanimement en l'état le projet d'organisation de la future DREAL Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine !**
- **et décident de boycotter le Comité Technique de ce jour.**